



# Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée

## Compte-rendu du comité restreint d'élus « Forêt »

Réunion du mardi 2 février 2016

<b>Date de la réunion :</b> 02/02/2016	<b>Lieu de rendez-vous :</b> Céret (Maison des Services Publics)
<b>Objet de la réunion :</b> Amendement et pré-validation du diagnostic, des enjeux et objectifs de la CFT	
<b>Compte-rendu rédigé par :</b> Mathilde GUITTET - Pays Pyrénées-Méditerranée	

### PERSONNES PARTICIPANT A LA REUNION DU COMITE D'ELUS « FORET »

Daniel BAUX, représentant de la Communauté de Communes du Haut-Vallespir / Communes Forestières  
André BORDANEIL et Georges ERRE, représentant de la Communauté de Communes du Vallespir  
Jean SPELLE, représentant du Centre Régional de la Propriété Forestière du Languedoc-Roussillon  
Sylvie DUPRE, représentante de l'Office National des Forêts  
Antoine ANDRE, représentant du Pays Pyrénées-Méditerranée  
Mathilde GUITTET, animatrice CFT du Pays Pyrénées-Méditerranée

### Personnes excusées

Louis CASEILLES, représentant de la Communauté de Communes du Haut-Vallespir  
Christian VILA, représentant de la Communauté de Communes des Aspres  
Yves PORTEIX, représentant de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille  
Jacques ARNAUDIES, représentant de l'Institut Méditerranéen du Liège  
Joseph RAYNAL, représentant de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

\*\*\*\*\*

Antoine ANDRE (président du Pays Pyrénées-Méditerranée) et Daniel BAUX (élu référent de la CFT Pyrénées-Méditerranée) introduisent la réunion du comité restreint d'élus « Forêt » en remerciant les participants. Les objectifs de la réunion et l'ordre du jour sont ensuite énoncés :

- Echanges autour du diagnostic provisoire de la nouvelle Charte Forestière de Territoire
- Présentation et discussion autour des enjeux et des objectifs de la nouvelle CFT
- Proposition d'une méthode d'élaboration de programme d'actions

*Ce compte-rendu a pour but de retracer les principaux échanges de la réunion, en complémentarité avec les éléments du support de présentation.*

## **1. Echanges autour du diagnostic provisoire de la Charte Forestière de Territoire**

Mathilde GUITTET indique que le diagnostic provisoire de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée a été rédigé en intégrant les remarques du comité de pilotage de juillet 2015. Le document a été envoyé pour relecture à l'ensemble des membres du comité de pilotage et à ce jour, une dizaine de retours écrits ont été reçus par mail avec quelques propositions de corrections/précisions. Le comité technique a également apporté des amendements ne remettant pas en question le contenu du diagnostic dans son ensemble. Les participants sont alors invités à faire part de leurs remarques.

### **Remarques du comité d'élus**

Le comité restreint d'élus « Forêt » estime que le diagnostic de la nouvelle Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée est un document complet pouvant être considéré comme un document de référence. Le diagnostic reflète bien les forêts locales dans toutes leurs composantes et cible déjà les problématiques présentes sur le territoire. Ce document de référence devra être diffusé largement et une communication spécifique pourrait être mise en place. Mathilde GUITTET indique qu'il est prévu de synthétiser la CFT Pyrénées-Méditerranée en une trentaine de pages pour faciliter sa diffusion et son appropriation. Un certain nombre d'exemplaires seront imprimés et envoyés à minima aux collectivités locales avec un CD gravé d'accompagnement contenant le document complet.

*Après ces échanges, le comité restreint d'élus « Charte Forestière de Territoire » pré-validate le diagnostic provisoire de la CFT Pyrénées-Méditerranée.*

## **2. Présentation et discussion autour des enjeux et objectifs de la nouvelle CFT**

Mathilde GUITTET présente les enjeux et les objectifs stratégiques et opérationnels retravaillés en comité technique « Charte Forestière de Territoire ». L'objectif est d'amender ces propositions et de valider politiquement les enjeux et les objectifs stratégiques (les objectifs opérationnels devant être affinés au regard du futur programme d'actions de la CFT Pyrénées-Méditerranée).

Aucune modification particulière a été apportée par le comité d'élus sur les enjeux et les objectifs de la nouvelle CFT. Le tableau en fin de compte-rendu synthétise ces derniers et seront présentés en comité de pilotage pour validation finale avant de passer en phase d'élaboration du programme d'actions. Si aucun amendement a été apporté, des nombreux échanges ont lieu entre les participants.

### **Remarques du comité d'élus**

Pour les participants, il est important que la Charte Forestière de Territoire se focalise sur des actions concrètes et précises, en se posant les bonnes questions et en travaillant localement. Certains sujets sont récurrents et il est parfois difficile de trouver des solutions opérationnelles. Il s'agit alors d'essayer de simplifier, de ne pas se bloquer et de trouver des solutions au niveau local sans s'interdire de faire remonter certaines problématiques qui doivent/peuvent être traitées à des échelles supra territoriales.

Le volet communication est considéré comme essentiel, d'une part auprès des élus mais aussi auprès des scolaires et du grand public. La méconnaissance sur l'appartenance des forêts ou encore l'intérêt des coupes de bois et des rémanents impacte la gestion des forêts locales. Il s'agit également de communiquer sur la Charte Forestière de Territoire et les actions menées afin que d'autres structures puissent profiter des retours d'expérience et développent leur propre projet. Il est proposé d'avoir une action ciblée vers les collectivités locales pour connaître leur projet et les accompagner si besoin ou pour les inciter à développer des projets en lien avec les objectifs de la CFT.

Le forestier est considéré comme un jardinier de la terre. La gestion forestière demande d'investir en forêt. Toutefois, la multiplication des contraintes administratives et la baisse des subventions ne favorisent pas les actions d'investissements en forêt par les propriétaires.

La boussole des élus est le maintien et la création d'emplois sur le territoire. C'est pourquoi le suivi des indicateurs en termes d'emplois et de chiffre d'affaire est important. Il s'agit d'œuvrer à mobiliser plus de bois localement pour maintenir voire attirer des entreprises dans l'idée de restructurer la filière à long terme. Un accompagnement des entreprises est aussi à développer pour leurs projets et leur transmission.

Concernant l'accueil du public en forêt, il y a un réel enjeu de structuration et de promotion de l'offre touristique. L'évolution des compétences touristiques des intercommunalités avec la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017 d'offices de tourisme intercommunaux peut être un levier pour organiser l'offre sylvotouristique.

*Après ces échanges, le comité restreint d'élus « Charte Forestière de Territoire » pré-valide politiquement les enjeux et les objectifs stratégiques de la CFT Pyrénées-Méditerranée.*

### **3. Proposition d'une méthode d'élaboration du programme d'actions**

Mathilde GUITTET propose une méthode d'élaboration du plan d'actions de la CFT au regard des contraintes de calendrier et des attentes des financeurs tout en optimisant la mobilisation de l'ensemble des acteurs. L'idée est de faire une seule journée de travail sous forme d'ateliers participatifs en 4 sous-groupes tournant et de temps en assemblée, tout en se basant sur les pistes d'actions déjà identifiées. Un temps sera ensuite laissé aux maîtres d'ouvrage pour rédiger leur fiches action. A l'issue de la rédaction de ces dernières, Mathilde GUITTET souhaite organiser une rencontre avec les partenaires financiers afin d'échanger sur le plan d'actions provisoire, avant de le retravailler techniquement et politiquement en comité technique et comité d'élus pour une validation finale en comité de pilotage début mai 2016.

#### **Remarques du comité d'élus**

Le comité d'élus « Forêt » est favorable à cette proposition de méthode pour l'élaboration du programme d'actions. Concernant la mise en œuvre de la stratégie forestière territoriale, il sera intéressant de se rapprocher des élus régionaux en charge de la thématique « forêt » pour leur présenter nos projets et échanger avec eux sur les possibilités de financement (au-delà des échanges entre techniciens).

*Après ces échanges, le comité restreint d'élus « Charte Forestière de Territoire » valide la méthode ainsi que la date du mardi 8 mars 2016 proposée pour organiser cette journée de travail.*

---

Pour conclure ce comité restreint d'élus « Forêt », Mathilde GUITTET remercie encore les participants. Elle rappelle qu'une réunion du Comité de Pilotage « Charte Forestière de Territoire » est prévue le jeudi 11 février 2016 à Amélie-les-Bains pour valider définitivement ces éléments (diagnostic, enjeux et objectifs stratégiques) et faire le bilan de l'année 2015.

-oooOooooooo-

**Compte-rendu validé par  
l'ensemble des participants**

Stratégie de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée (document de travail 02/2016)			
ENJEUX	OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	
La mise en œuvre collective d'une stratégie forestière territoriale partagée en faveur de la gestion durable et multifonctionnelle des forêts	Animer, mettre en œuvre et évaluer la CFT et sa gouvernance de façon continue	Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Au minimum 2 COTECH, 1 Comité d'élu &amp; 1 COFIL par an</li> <li>☒ Nombre et diversité des participants</li> </ul>
		Animation	☒ Un rapport annuel d'activités de l'animation CFT
		Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Une fiche de présentation et d'évaluation par action</li> <li>☒ Un bilan intermédiaire et un bilan final d'évaluation de la CFT</li> </ul>
	Accompagner les divers porteurs de projet publics/privés ainsi que l'émergence de projets	Accompagnement	☒ Nombre et typologie des porteurs de projet accompagnés par an
	Communiquer, sensibiliser, former les différents publics sur les sujets liés à la forêt	Communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Nombre d'actions réalisées et de sujets traités</li> <li>☒ Nombre d'outils développés/mis à jour/diffusés</li> <li>☒ Nombre et typologie des bénéficiaires</li> </ul>
La préservation et la gestion adaptée du patrimoine forestier, prenant en compte les risques naturels et les changements climatiques	Augmenter la part de forêt gérée durablement sur le territoire	Gestion durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Surface de forêt privée et nombre de propriétés dotées d'un document de gestion durable sur le PPM et par région forestière</li> <li>☒ Surface et nombre de propriétés publiques/privées écocertifiées</li> </ul>
	Préserver la biodiversité forestière par une meilleure connaissance et prise en compte	Préservation	<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Nombre d'études et de suivis de la biodiversité en forêt</li> <li>☒ Nombre d'utilisation de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)</li> <li>☒ Nombre de projets où prise en compte/préservation de la biodi.</li> <li>☒ Nombre de contrat et charte Natura 2000 + PSG agréé Natura 2000</li> <li>☒ Nombre et surface d'acquisition de forêt (mature, sénescence...)</li> </ul>
	Gérer les espaces forestiers ou en devenir au regard des risques naturels et climatiques	Adaptation	<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Nombre d'actions initiées/réalisées dans ce sens</li> <li>☒ Surface de forêt débroussaillée (entrée DFCI)/remise en production/améliorée/adaptée dans le cadre des actions CFT</li> </ul>
La valorisation des ressources forestières du territoire pour développer les filières locales de l'amont à l'aval	Mobiliser plus de bois et de liège dans nos forêts en termes de volume (notamment par l'amélioration de la desserte et le regroupement des propriétaires)	Volume	<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Volume supplémentaire de bois mobilisés grâce aux actions CFT</li> <li>☒ Volume supplémentaire de liège exploités grâce aux actions CFT</li> <li>☒ Chiffre d'affaire d'exploitation du bois et du liège</li> </ul>
		Desserte	<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Nombre de points noirs résorbés et de projets de piste/tire</li> <li>☒ Volume de bois « désenclavés »</li> <li>☒ Nombre de propriétés forestières concernées</li> </ul>
		Regroupement	<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Nombre de propriétaires regroupés</li> <li>☒ Surface de forêt regroupée</li> </ul>
	Valoriser les ressources naturelles locales en renforçant la structuration des filières locales	Filière	<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Nombre de projets initiés/réalisés par filière (critères propres)</li> <li>☒ Nombre d'emplois maintenus/créés (direct ou ratio ETP)</li> <li>☒ Type/Volume/Poids de ressources locales valorisées</li> </ul>
La valorisation des espaces forestiers comme support d'activités, conciliant les divers usages et enjeux de la forêt	Structurer les acteurs et organiser durablement l'accueil du public en forêt	Accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Nombre de projets initiés/réalisés pour l'accueil du public en forêt</li> <li>☒ Bénéficiaire (nombre/typologie) + Surface/Linéaire</li> </ul>
	Favoriser la conciliation des différents usages et enjeux de la forêt	Conciliation	<ul style="list-style-type: none"> <li>☒ Nombre d'actions initiées/réalisées dans ce sens</li> <li>☒ Nombre de conventionnement ou autre mode de conciliation</li> </ul>